

381

J. J. 231-6

— 14 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Paul STRAUSS, relative à la vente des objets abandonnés chez les ouvriers et industriels. (N° 300 (rectifié) et 454, année 1901.)

(Nommée le 18 février 1902.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : ALEXANDRE LEFÈVRE.
2^e — HUGUET. *Président*
3^e — PAUL STRAUSS.
4^e — FOLLIET.
5^e — PIETTRE.
6^e — Louis LEGRAND.
7^e — GARREAU. *Secrétaire*
8^e — CROZET-FOURNEYRON
9^e — LORDEREAU.



Séance du 20 Février 1902

Président: M. Huguet.

Secrétaire: M. Ganneau.

Le bureau d'âge est confirmé. M. Huguet est maintenu comme Président, M. Ganneau comme secrétaire.

Présents: Mm. Esfieu, Huguet, Paul Strauss, Tolliet, Legend, Ganneau, Tolliet, Ledureau, Crozet, Fournoyeon.

M. Legend présente des observations sur la proposition de loi. Il fait part de certaines préoccupations. Ya-t-il des abus? Il en voit pas. L'ouïsion est assurée. Quant à l'hôtelier, il est en prison de quelques jours par suite de sa démission. Il préconise la voie du référendum.

M. Strauss qu'il y a des abus pour les députés, et à l'appui il envoie des vœux & des délibérations dont il a été saisi. Il veut voir une simplification des formes de la procédure en vue de la réalisation du gain. L'ouïsion donnée par la Chambre des députés est assez considérable. Ainsi se justifient ses vœux.

M. Legend dit qu'il veut bien avoir l'approbation de passer le député.

M. Ganneau est nommé rapporteur, M. Legend en est nommé de lui remettre son rapport, de rédiger.

Le Président.

Le Secrétaire.

Aug. Huguet

G. Ganneau

Séance du 13 Mars 1902.

Président: M. Huguet.

Secrétaire: M. Ganneau.

Présents: Mm. Huguet, Ganneau, Esfieu, Paul Strauss, Legend, Ganneau, Ledureau.

M. Ganneau donne lecture de son rapport qui est approuvé tel qu'il est rédigé & dont il est autorisé à faire le dépôt au bureau de l'ouïsion.

Le Président.

Le Secrétaire

Aug. Huguet

G. Ganneau

